FRC 2 16283

CONVENTION NATIONALE.

# COMPTE RENDU

## PAR L. B. GUYTON,

Case FRC 196/2

*Représentant du peuple*,

En exécution du décret de la Convention nationale du 21 Nivôse, an 3.

---

ENVOYÉ près l'armée du Nord, je suis parti le 23 floréal dernier pour Maubeuge assiégé ; je suis revenu le 13 thermidor par Namur conquis.

J'ai reçu en partant de la tréſorerie nationale, ſur mandat du comité de ſalut public, trois mille livres, ci . . . . . 3,000 l.

J'ai reçu à Bruxelles le 29 meſſidor, par emprunt ſur les fonds de la commiſſion du citoyen Gatteau, agent du comité de ſalut public, douze cent livres, ci . . . . 1,200 l.

Total de la recette, . . . . 4,200 l.

THE NEWBERRY LIBRARY

*D'autre part*, . . . . . 4,200 l.

La dépense pour frais de poste, d'auberge, de bureau, appointemens d'un secrétaire, salaire d'un palefrenier à l'armée, gratifications & menus secours, monte, suivant l'état remis au comité peu de jours après mon arrivée, à quatre mille cent deux livres sept sols, ci . . . . . 4,102 l. 7 s.

Excédent de la recette, . . . . 97 l. 13 s.

J'ai remis cet excédent à la trésorerie nationale, qui m'en a délivré quittance le 14 vendémiaire dernier, conformément à l'arrêté du comité du 2 du même mois, qui me décharge en conséquence de rétablir les douze cents livres prises à Bruxelles.

Ne sont compris en cet état les rations qui m'ont été fournies à l'armée, ni les subsistances que j'ai reçues dans les maisons tenues par mes collègues, ou autres dépenses faites en commun avec eux à Maubeuge, Mons & Bruxelles, pour lesquelles je n'ai rien déboursé.

Les chevaux de selle dont je me suis servi ont été rétablis dans les dépôts de la République, à l'exception des deux que j'ai accordés aux officiers de la compagnie des Aérostiers.

Le citoyen Vacquerie, secrétaire de l'administration des voitures, m'a donné le 13 thermidor décharge de celle qui m'avoit été fournie.

Le général de brigade Bernardotte me fit remettre le 29 messidor, 463 liv. 15 s. en numéraire, provenant des subsides levés pour le tyran Autrichien, & trouvés dans la cave d'un receveur par quatre grenadiers du deuxième bataillon de la soixante-onzième demi-brigade, lors de l'entrée des Français à Jooris-Weert ; j'ai fait

ſur-le-champ verſer cette ſomme dans la caiſſe du payeur de l'armée : la reconnoiſſance qu'il m'en a donnée, ainſi que le reçu d'un calice & d'une patène qui me furent apportés à Marchienne-au-Pont, ont été dépoſés le 8 fructidor à la tréſorerie nationale.

Ce ſont là toutes les eſpèces & effets qui ont paſſé par mes mains.

J'ai reçu deux autres miſſions :

La *première* qui remonte au 11 octobre 1793 ( v. ſt. ), avoit pour objet la viſite des départemens frontières de la Suiſſe ; le compte en ſera rendu en commun avec mes collègues Deydier & Prieur ( de la Côte-d'Or ).

La *ſeconde* à l'école de Mars ; j'y ai trouvé le bureau monté par mon collègue Peyſſard, j'y ai couché ſous la tente & vécu le plus ſouvent des rations du camp ; je n'ai perſonnellement rien reçu, rien dépenſé.

A Paris ce 25 pluviôſe, l'an troiſième de la République françaiſe.

*Signé*, L. B. Guyton.

---

DE L'IMPRIMERE NATIONALE.
Pluviôſe, an III de la République.